



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8864^e séance

Jeudi 23 septembre 2021, à 8 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Taoiseach Martin	(Irlande)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Zhang Jun
	Estonie	La Présidente Kaljulaid
	États-Unis d'Amérique	M. Blinken
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Le Drian
	Inde	M ^{me} Sandhu
	Kenya	M ^{me} Omamo
	Mexique	M. Casaubón
	Niger	M. Massoudou
	Norvège	M ^{me} Søreide
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Lord Ahmad
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
	Tunisie	M. Jerandi
	Viet Nam	Le Président Phuc

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Climat et sécurité

Lettre datée du 9 septembre 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2021/782)

Conformément à la procédure énoncée dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/372), qui a été arrêtée à la lumière des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le procès-verbal de la présente séance s'accompagnera d'un document récapitulatif (S/2021/815) où figureront les déclarations envoyées par les non-membres du Conseil.



La séance est ouverte à 8 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Climat et sécurité

Lettre datée du 9 septembre 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2021/782)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Ilwad Elman, Responsable des opérations du Elman Peace and Human Rights Centre, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/782, qui contient le texte d'une lettre datée du 9 septembre 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant une note de cadrage sur la question à l'examen.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général et aux présidents, Vice-Premier Ministre, ministres et autres représentants de haut niveau. Leur présence aujourd'hui souligne l'importance de la question à l'examen.

Je donne maintenant la parole à S. E. le Secrétaire général António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence irlandaise d'avoir organisé ce débat public au moment opportun.

Le mois dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a publié un rapport extrêmement alarmant, dans lequel il a montré que les dérèglements climatiques causés par les activités humaines étaient généralisés et s'intensifiaient. Ce rapport tire la sonnette d'alarme pour l'humanité.

Pour maintenir la paix et la sécurité internationales, il faut une action climatique beaucoup plus audacieuse avant la vingt-sixième session de la Conférence des États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) – avec les nations du Groupe des Vingt en tête. Le

temps qui nous reste pour prévenir les pires effets du climat s'abrége rapidement. Aucune région n'est à l'abri. Les incendies de forêt, les inondations, les sécheresses et autres phénomènes météorologiques extrêmes touchent tous les continents.

Les effets des changements climatiques sont particulièrement profonds lorsqu'ils se superposent à la fragilité et aux conflits passés ou en cours. Il est évident que les changements climatiques et la mauvaise gestion de l'environnement sont des multiplicateurs de risques. Lorsque les capacités d'adaptation sont limitées et que les populations dépendent largement de ressources naturelles et de services écosystémiques en diminution, comme l'eau et les terres fertiles, les griefs et les tensions peuvent exploser, ce qui complique la prévention des conflits et le maintien de la paix.

En Somalie, des sécheresses et des inondations plus fréquentes et plus intenses compromettent la sécurité alimentaire, durcissent la concurrence pour l'accès à des ressources rares et exacerbent les tensions communautaires existantes.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui comptent parmi les régions du monde les plus exposées au stress hydrique et les plus vulnérables au climat, une baisse importante des précipitations et une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes nuisent à la sécurité de l'eau et de l'alimentation.

L'année dernière, plus de 30 millions de personnes ont été déplacées par des catastrophes liées au climat. Quatre-vingt-dix pour cent des réfugiés sont originaires de pays qui comptent parmi les plus vulnérables et les moins à même de s'adapter aux effets des changements climatiques. Nombre de ces réfugiés sont à leur tour accueillis par des pays qui subissent également les effets des changements climatiques, ce qui aggrave le problème pour les communautés d'accueil et les budgets nationaux.

Et comme la dévastation causée par la pandémie de COVID-19 continue de provoquer d'immenses souffrances, elle sape la capacité des pouvoirs publics à répondre aux catastrophes climatiques et à renforcer la résilience.

Les dangers sont manifestes et bien présents. Mais il est encore temps d'agir pour que l'action climatique contribue à la paix et à la sécurité internationales. Je voudrais énoncer trois priorités absolues.

Premièrement, nous avons besoin d'un engagement sans ambiguïté et d'actions crédibles de la part de tous les pays pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5° Celsius afin d'éviter les effets les plus catastrophiques des changements climatiques. J'exhorte tous les États Membres à faire preuve de plus d'ambition dans leurs contributions déterminées au niveau national d'ici la COP26 et à traduire leurs engagements en actions concrètes et immédiates. Au niveau collectif, nous devons réduire les émissions mondiales de 45 % d'ici à 2030.

Deuxièmement, pour faire face aux conséquences déjà désastreuses des dérèglements climatiques sur la vie et les moyens de subsistance des populations du monde entier, nous devons faire une percée en matière d'adaptation et de résilience. Il est essentiel qu'au moins 50 % du financement climatique mondial soit consacré au renforcement de la résilience et au soutien à l'adaptation. Ce besoin est urgent, comme nous le rappellent quotidiennement les effets climatiques croissants. Les coûts annuels d'adaptation dans les pays en développement sont estimés à 70 milliards de dollars, et ils devraient atteindre jusqu'à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2030. D'énormes lacunes subsistent dans le financement de l'adaptation dans les pays en développement. Nous ne pourrions tout simplement pas atteindre nos objectifs climatiques communs – ni espérer une paix et une sécurité durables – si la résilience et l'adaptation demeurent la moitié oubliée de l'équation climatique. Cette négligence met sérieusement en péril nos efforts collectifs sur la voie cruciale qui mène à la COP26 en novembre. Les pays développés doivent tenir leur promesse de fournir – avant la COP26 – 100 milliards de dollars de financement climatique par an au monde en développement. Et ils doivent s'assurer que ces fonds parviennent aux populations les plus touchées. La qualité de ce financement revêt la plus haute importance. Les subventions sont essentielles, car les prêts alourdiront le fardeau de la dette déjà écrasant des pays les plus vulnérables au climat.

Troisièmement, l'adaptation aux changements climatiques et la consolidation de la paix peuvent et doivent se renforcer mutuellement. Par exemple, dans la région du lac Tchad, des plateformes de dialogue pour la gestion coopérative des ressources naturelles, soutenues par le Fonds pour la consolidation de la paix, ont favorisé la reforestation et amélioré l'accès à des moyens de subsistance durables. En Afrique centrale et de l'Ouest, des projets transfrontières ont permis le dialogue et favorisé une gestion plus transparente des ressources

naturelles rares. Et, les changements climatiques ayant un impact sur les ressources en eau dans le monde entier, nous devons mettre l'eau au service de la paix, en retenant les enseignements tirés du passé. Ainsi, dans le bassin de la Save en Europe de l'Est, la coopération transfrontières en matière d'eau a été le point de départ de la réconciliation et de la coopération régionales après la guerre meurtrière des Balkans dans les années 1990.

Dans tous ces efforts, les femmes sont des agentes essentielles du changement. Le Conseil reconnaît depuis longtemps le rôle des femmes dans la pérennisation de la paix et cherche à le renforcer. Les femmes et les filles font face à de graves risques liés aux changements climatiques et aux conflits, et leur participation véritable et leur leadership permettent d'obtenir des résultats plus durables qui profitent à davantage de personnes.

(l'orateur poursuit en français)

L'ONU tient compte des risques climatiques dans ses analyses politiques ainsi que dans ses initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Le mécanisme de sécurité climatique aide les missions sur le terrain, les équipes de pays et les organisations régionales et sous-régionales à analyser et traiter les risques que le climat fait peser sur la sécurité et à mettre au point des interventions intégrées et rapides. Ce travail prend de l'ampleur dans les pays et les régions où le Conseil de sécurité a reconnu que les changements climatiques et écologiques compromettraient la stabilité.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Convention-cadre sur les changements climatiques, a lancé une nouvelle initiative relative à la paix, aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. Cette initiative aidera la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que d'autres organismes régionaux et gouvernements nationaux et locaux, à harmoniser leurs efforts visant à réduire les risques que le climat fait peser sur la sécurité dans la sous-région.

Au Soudan du Sud, 95 % de la population vit de l'agriculture ou du pastoralisme et est donc touchée par la sécheresse et les inondations non saisonnières. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, notre opération de maintien de la paix, collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'OIM pour favoriser le règlement pacifique des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Nous avons également conscience de la responsabilité que nous avons de réduire l'empreinte carbone de l'ONU. Quatre-vingt pour cent des émissions de carbone du Secrétariat proviennent de nos six plus grandes opérations de maintien de la paix. Guidés par notre stratégie environnementale pour les opérations de paix, nous mettons au point de nouvelles solutions pour transférer l'approvisionnement en énergie aux producteurs d'énergie renouvelable, dans l'intention de soutenir les capacités en matière d'énergie renouvelable, y compris au-delà de la durée de vie de nos missions.

Nous faisons tous partie de la solution. Œuvrons ensemble pour atténuer les effets des dérèglements climatiques et nous y adapter afin de bâtir des sociétés pacifiques et résilientes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Elman.

M^{me} Elman (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité de cette occasion qui m'a été donné de présenter un exposé aujourd'hui, dans le cadre de ce débat public sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous sommes dans une situation d'urgence planétaire qui va compliquer les efforts de maintien de la paix et de la sécurité au cours des 10 prochaines années et au-delà. Alors que les changements climatiques et d'autres crises environnementales s'accroissent, ils touchent tous les aspects de la vie. La paix et la sécurité internationales ne font pas exception.

Le Conseil de sécurité a tenu plusieurs débats thématiques sur le climat et la sécurité, et nombre de membres du Conseil réunis ici aujourd'hui ont manifesté leur appui à l'action du Conseil en ce qui concerne le climat et la sécurité. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces progrès, même s'ils sont tragiquement encore trop lents pour les communautés vulnérables qui sont en première ligne de ces questions, qui sont confrontées chaque jour aux réalités des risques de sécurité liés au climat et qui luttent pour leur survie.

Les militants en première ligne des enjeux à l'intersection du climat et de la sécurité ne bénéficient que de très peu d'appui dans leurs efforts visant à promouvoir la résilience climatique aux niveaux local et régional. Les outils, les recommandations et les recherches actuels sont destinés principalement aux gouvernements, aux missions de maintien de la paix des Nations Unies

et parfois, aux grandes organisations non gouvernementales internationales. Très peu d'investissements sont faits dans le renforcement des capacités techniques et la gestion des connaissances des organisations locales de la société civile. Les débats sur les changements climatiques et la sécurité ne prennent toujours pas en compte les besoins des communautés touchées et ne permettent pas à ceux qui sont touchés de manière disproportionnée par les risques de sécurité liés au climat de se faire entendre.

Je travaille en Somalie, où je suis l'un des directeurs du Elman Peace Centre, une organisation de consolidation de la paix qui a été créée à Mogadiscio au début des années 90 à la suite du conflit armé. Nos activités visent à prévenir et à combattre l'extrémisme violent. Nous facilitons le désarmement, la réadaptation et la réintégration des jeunes et des adultes associés à différents groupes armés, y compris les anciens membres d'organisations terroristes désignées comme telles. Nous contribuons à la réforme du secteur de la sécurité et nous plaidons en faveur des processus de paix plus inclusifs qui facilitent une véritable participation des femmes et des jeunes aux processus destinés à assurer leur bien-être. Et nous avons créé le premier centre d'aide aux victimes de viol en Somalie, où nous nous efforçons de mettre fin à la violence sexuelle en temps de conflit, à l'exploitation et aux abus.

Ce ne sont là que quelques-uns de nos domaines d'intervention, mais nous ne sommes pas des scientifiques ni des universitaires. Nous sommes des praticiens et praticiennes de la consolidation de la paix sur les lignes de front d'un conflit long de 30 ans qui n'est toujours pas résolu. Nous avons commencé à travailler sur les enjeux climatiques parce que nos vies et nos réalités quotidiennes sont intimement liées à la problématique des changements climatiques et de la sécurité. Nous nous sommes rendu compte que nos objectifs de consolidation de la paix et nos efforts de médiation ne pouvaient aboutir ni être durables que si nous abordions les questions environnementales plus larges liées à la sécurité, qu'il s'agisse de la pénurie de ressources provoquée par les criquets pèlerins et les sécheresses qui multiplie la menace de conflits entre clans, la diminution des bancs de thon qui pousse les communautés de pêcheurs somaliens vers la piraterie ou les inondations qui continuent de provoquer des déplacements dans la région et de rendre les gens vulnérables face aux groupes extrémistes violents.

Les conséquences des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement changent également le travail des artisans de la paix locaux en matière

de consolidation de la paix. Parce que nous subissons si souvent les chocs et les tensions liés au climat dans notre environnement, nos stratégies de consolidation de la paix et de sécurité doivent désormais être plus résilientes face aux changements environnementaux. Les praticiens et praticiennes de la consolidation de la paix et les organisations de la société civile doivent avoir les moyens de réagir à l'évolution de leur environnement. Ils doivent pouvoir accéder à des ressources techniques et financières, ainsi qu'à du matériel pédagogique, qui soient adaptés à leur objectif. Les informations relatives à l'évaluation des risques doivent être mises à leur disposition.

Le Conseil de sécurité et le système des Nations Unies dans son ensemble doivent être réceptifs aux solutions venant de la base et aux processus menés par les communautés. Dans un domaine où il reste tant à apprendre et à découvrir, les décideurs politiques doivent créer les conditions favorables à l'émergence et à la réussite de solutions locales qui s'inscrivent dans la durée. Je sais de première main à quel point les militants de la paix sont désireux de s'associer au Conseil de sécurité afin d'intégrer les risques de sécurité liés au climat dans les stratégies et programmes locaux de consolidation de la paix. Toutefois, le Conseil doit veiller à ce qu'il y ait un véritable effort de co-élaboration des politiques et des processus de paix avec les populations concernées. Mandater et déployer davantage de conseillers pour les questions de sécurité environnementale peut contribuer à créer de telles possibilités de coopération, d'apprentissage et de coordination.

Les conflits armés, la faim, la pauvreté, les inégalités, les migrations, les violations des droits de l'homme et les pandémies sont autant de facteurs qui influent les uns sur les autres, rendant la consolidation de la paix encore plus complexe. Nous devons cesser de les observer de loin, de penser qu'ils sont l'affaire de tel ou tel organe et pas du nôtre. Je suis fière d'être membre du panel d'une initiative appelée « Environment of Peace » (Environnement de paix), qui examine comment les différents défis de sécurité que je décris dans mon exposé se conjuguent et interagissent. Cette initiative se penche sur la façon dont la détérioration de l'environnement exacerbe l'insécurité et, du côté positif, comment la durabilité environnementale peut appuyer la paix.

Cette initiative prévoit de publier un rapport en mai 2022, en amont du cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, également connue sous le nom de Conférence de Stockholm. Le rapport non seulement mettra en exergue les défis

de sécurité liés aux changements environnementaux, il examinera également les risques et les possibilités pour la paix qui découlent de la transition vers un avenir plus vert et plus durable. Il montrera aussi comment la coopération mondiale et l'action collective peuvent aider à relever les énormes défis auxquels nous sommes confrontés.

L'élan qui existe actuellement en faveur du programme pour le climat et la sécurité est indéniable. Il est maintenant temps pour les décideurs politiques de transformer ce programme ambitieux en politiques cohérentes qui orientent l'avenir de la consolidation de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Elman de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Taoiseach de l'Irlande.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rôle de chef de file sur le front des changements climatiques et de son important exposé ce matin. Je remercie également M^{me} Ilwad Elman de son témoignage d'aujourd'hui et de sa contribution qui permet à la communauté internationale de mieux comprendre les insécurités induites par les changements climatiques au sein des populations vulnérables.

Les changements climatiques constituent l'enjeu qui définit notre génération. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a exposé en termes crus ce qui se passe sur notre planète et ce que l'avenir nous réserve si nous ne faisons rien. Il est essentiel que nous agissions dès à présent pour empêcher que la planète ne se réchauffe plus encore en atteignant le plus rapidement possible l'objectif de zéro émission nette. Nous devons aussi redoubler d'efforts pour assurer le succès de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow plus tard cette année.

Une réponse multilatérale concertée aux changements climatiques, impliquant tous les organes de l'ONU, s'impose de toute urgence, et le Conseil de sécurité doit en faire partie. Les conséquences des changements climatiques sont mondiales et notre sécurité collective est en péril. Nous avons vu que les changements climatiques contribuent déjà aux conflits dans de nombreuses régions du monde. D'ailleurs, le Conseil l'a déjà reconnu en intégrant les effets néfastes des changements climatiques dans les mandats de nombreuses opérations de maintien de la paix.

Du Sahel à l'Iraq, le Conseil a reconnu que les changements climatiques sont l'un des facteurs de conflit et de fragilité. Autour du lac Tchad, la combinaison des conflits et des conséquences des changements climatiques a conduit à la violence entre communautés. Dans la Corne de l'Afrique, les sécheresses récurrentes sapent les capacités d'adaptation des populations et bouleversent les moyens de subsistance. Les groupes armés exploitent cette précarité à des fins de recrutement.

La nécessité d'agir est évidente : 80 % des soldats de la paix des Nations Unies sont déployés dans les pays les plus exposés aux changements climatiques. Nos casques bleus et notre personnel civil sont déjà confrontés à des risques de sécurité liés au climat dans le cadre de leurs activités. Si nous voulons qu'ils soient efficaces et puissent s'acquitter des mandats que le Conseil leur a confiés, nous devons également leur donner l'appui et les outils dont ils ont besoin pour opérer dans ces environnements difficiles.

L'instabilité engendrée par les effets néfastes des changements climatiques se fait sentir dans le monde entier, en Europe, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient, en Asie du Sud et dans de nombreux petits États insulaires en développement. Le lien entre le climat et l'instabilité a été reconnu par l'Union africaine, l'Union européenne et le Forum des îles du Pacifique. L'élévation du niveau de la mer, les déplacements et la concurrence pour les ressources contribuent aux tensions. Les exposés que nous avons entendus aujourd'hui nous envoient un message clair. Pour que le Conseil de sécurité puisse s'acquitter de sa responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, il doit disposer des informations et des outils nécessaires pour analyser et traiter les risques de sécurité liés au climat.

Le Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité sur le climat et la sécurité se réunit depuis 2020 pour appuyer les travaux du Conseil sur cette thématique. L'Irlande est fière d'assurer, avec le Niger, la coprésidence de ce groupe, qui donne aux membres du Conseil l'occasion d'entendre comment nous pouvons intégrer les risques de sécurité liés au climat dans notre travail de prévention des conflits, de maintien de la paix, de règlement des conflits et de stabilisation après les conflits. Il fournit des données et des éléments de preuve pour étayer les actions futures du Conseil. L'Irlande est également un membre actif du Groupe plus large des Amis pour le climat et la sécurité, qui compte désormais près de 60 pays du monde entier, illustrant par là-même la priorité accordée à cette question par les Membres de l'ONU.

Le Conseil a pour mandat d'examiner les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous devons nous affranchir des débats théoriques et regarder la réalité en face : les changements climatiques exacerbent les conflits à l'échelle mondiale. Le Conseil peut et doit faire plus. Il a le mandat et les outils pour ce faire. Ne pas les utiliser reviendrait à abdiquer nos responsabilités. Je sais qu'il y a des points de vue différents autour de cette table, mais je crois aussi que le moment est venu pour le Conseil de travailler ensemble pour définir les voies et moyens d'intégrer au mieux les risques de sécurité liés au climat dans le travail que nous faisons pour prévenir les conflits et consolider la paix.

Nous devons mieux comprendre l'interaction entre les changements climatiques et les situations nationales et régionales inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Pour nous y aider, nous devrions inviter le Secrétaire général à soumettre un rapport périodique au Conseil de sécurité sur la façon dont les changements climatiques menacent le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La nomination par le Secrétaire général d'un représentant spécial pour les risques de sécurité liés au climat pourrait également contribuer aux efforts de sensibilisation et à davantage de cohérence. Ces mesures ne sont que les prémisses de ce que le Conseil doit faire pour s'acquitter de ses obligations.

Pour faire avancer ces propositions, l'Irlande organisera dans les prochains jours des discussions sur un projet de résolution thématique sur le climat et la sécurité. Je demande aujourd'hui à tous les membres du Conseil de s'engager de manière constructive dans ce projet de résolution.

Les personnes touchées par les conflits liés aux changements climatiques dépendent du leadership du Conseil. La communauté internationale compte sur nous pour la guider. En travaillant ensemble dans un esprit de cohésion, j'espère que nous pourrions parvenir à une compréhension commune de la manière dont le Conseil de sécurité peut relever ce défi. Le moment est venu pour le Conseil d'agir. J'ai hâte d'entendre l'avis de tous les membres aujourd'hui.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au Président du Viet Nam.

Le Président Phuc (*parle en vietnamien ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : La séance d'aujourd'hui, que vous présidez, Monsieur le Président, est particulièrement urgente et importante dans le contexte de la sécurité climatique.

Je remercie le Secrétaire général et l'intervenante pour leurs réflexions et leurs recommandations.

Les changements climatiques représentent le plus grand défi mondial de notre époque et conditionnent l'avenir de l'humanité. Les effets dévastateurs des changements climatiques restent évidents sur tous les continents. L'élévation du niveau de la mer menace de submerger les États insulaires du Pacifique. De graves sécheresses persistent en Afrique de l'Ouest et dans la Corne de l'Afrique. Les inondations et les catastrophes naturelles sont prédominantes en Asie du Sud-Est. Je me dois également de mentionner la dégradation de la biodiversité en Amérique du Sud et la fonte anormale des calottes glaciaires de l'Antarctique.

Les changements climatiques absorbent des ressources précieuses destinées au développement socio-économique et exacerbent la pauvreté, le chômage et les inégalités sociales. Nous sommes également témoins de la façon dont les changements climatiques déclenchent des conflits entre les populations autour des ressources naturelles. Ils poussent des dizaines de millions de personnes à quitter leur foyer à la recherche de nouveaux moyens de subsistance et entraînent des menaces sécuritaires transfrontalières liées à l'écologie, à l'environnement, aux ressources alimentaires et à l'eau.

Ces conséquences pourraient bien dégénérer en tensions et en instabilité géopolitiques, mettant ainsi en péril la paix, la sécurité, le développement et la prospérité des États et des nations. Il s'agit véritablement d'un « code rouge » – une guerre sans coup de feu, pourrait-on dire – qui provoque des dommages économiques et des pertes de vies non moins graves que les guerres et les conflits réels.

Dans ce contexte, je souhaite partager avec le Conseil trois points sur lesquels je pense que nous devons agir de toute urgence.

Premièrement, le Conseil de sécurité doit maintenir son rôle de chef de file dans la mise en place de mécanismes d'évaluation, de prévision et d'alerte concernant les risques liés à la sécurité climatique, à un stade précoce et alors qu'ils sont encore éloignés. Cela nous aidera à être proactifs dans la définition de stratégies et de mesures de lutte efficaces. La prévention des conflits, les missions de maintien de la paix, l'aide humanitaire et les efforts de reconstruction post-conflit sous les auspices du Conseil de sécurité doivent inclure la sécurité climatique de manière appropriée. À cet égard, je souhaite proposer que l'ONU mette en place un système de base de données

complet sur les impacts multidimensionnels de l'élévation du niveau de la mer afin de soutenir la formulation d'une politique de lutte au niveau mondial.

Deuxièmement, les intérêts des personnes, en particulier ceux des groupes vulnérables, doivent occuper une place centrale si nous voulons aborder de manière harmonieuse le lien entre sécurité, développement et humanitarisme. Le Viet Nam soutient fermement la mise en œuvre intégrale des résolutions 2532 (2020) et 2573 (2021) afin de parvenir à un cessez-le-feu mondial dans les meilleurs délais et de protéger les civils et les infrastructures essentielles dans les zones de conflit armé.

Troisièmement, nous devons continuer à préserver la souveraineté, le rôle clé et la résilience des nations dans les efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci. Nous devons également intensifier la coopération internationale pour compléter et coordonner les ressources afin de réaliser efficacement les objectifs de développement durable définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et d'autres traités internationaux clés.

Nous devons nous résoudre à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce pour quoi les pays développés doivent prendre l'initiative. Il convient également de prévoir des ressources suffisantes pour fournir aux pays en développement une assistance en matière de financement, de technologies et de savoir-faire, afin qu'aucun pays ne soit laissé pour compte dans la lutte commune contre les changements climatiques.

Le Viet Nam est l'un des pays les plus durement touchés par les changements climatiques. Une série de catastrophes naturelles a entraîné des pertes considérables en vies humaines et en biens. Le delta du Mékong, cœur de la production agricole du Viet Nam, connaît un nombre record de sécheresses et d'incidents d'intrusion saline qui mettent en péril les moyens de subsistance et la vie quotidienne de plus de 20 millions de personnes, ainsi que la sécurité alimentaire du pays et de la région dans son ensemble.

C'est pourquoi, pour concrétiser ses aspirations et sa vision du développement national et s'acquitter de son devoir envers la communauté internationale, le Viet Nam est déterminé et fermement engagé à prendre des mesures climatiques et à développer une économie verte, durable et à faibles émissions de carbone, comme il s'y est engagé lors de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Viet Nam soutient tous les efforts déployés par le Conseil de sécurité, les forums multilatéraux et d'autres accords de coopération aux niveaux bilatéral et régional pour répondre aux défis liés au climat. Nous espérons continuer à recevoir l'aide – ressources et conseils politiques – de nos amis internationaux afin de mieux remplir nos engagements. Je suis convaincu que, grâce à l'engagement et à la solidarité internationale, tous les pays prendront des mesures plus audacieuses pour un avenir plus vert et plus durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Présidente de l'Estonie.

La Présidente Kaljulaid (*parle en anglais*) : Je remercie la délégation irlandaise d'avoir convoqué la présente séance. Je remercie également le Secrétaire général pour sa déclaration et son leadership.

Je voudrais faire quatre observations. Nous devons maintenir le même sentiment d'urgence collective pour arrêter les changements climatiques que celui dont nous avons fait preuve pour combattre la pandémie. Nous devons également rechercher collectivement des solutions pour arrêter les changements climatiques aussi efficacement que nous avons développé les vaccins en investissant des ressources considérables et en travaillant avec notre secteur privé compétent. Nous devons mieux répartir les ressources pour sauver notre planète. Nous devons également élaborer et maintenir une approche scientifique en matière de base de données pour résoudre le problème. Je voudrais maintenant développer ces points.

Il y a un peu plus d'un mois, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a publié son nouveau rapport, qui souligne que l'influence humaine réchauffe la planète plus rapidement que nous le pensions. Nous ne devons pas perdre de vue les personnes les plus vulnérables aux changements climatiques. Beaucoup d'entre elles n'ont pas la capacité de faire face aux risques sécuritaires liés au climat et auront besoin d'une aide et d'un soutien considérables de la part de la communauté internationale. C'est pourquoi l'Estonie a alloué près de 9 millions d'euros pour la période allant de 2011 à 2020, et nous tenons à poursuivre notre aide.

Le Conseil de sécurité dispose de la marge de manœuvre et des outils nécessaires pour traiter efficacement et systématiquement les risques de sécurité liés au climat. Bien que le Conseil ait accru son engagement face à ces risques au cours des dernières années, il est possible de faire beaucoup plus pour intégrer pleinement

la connaissance des risques liés au climat dans tous les aspects de notre travail afin qu'ils soient pris en compte. En effet, l'ensemble du système des Nations Unies devrait être mieux informé des risques sécuritaires induits par les changements climatiques.

Dans ce contexte, il est urgent d'adopter une approche systématique. Nous avons besoin d'une résolution du Conseil de sécurité sur le climat et la sécurité – ce n'est que de cette manière que nous pourrions avoir un impact. Il est de la plus haute importance que le Secrétaire général reçoive un mandat pour collecter des données et coordonner les politiques à cette fin. L'établissement de rapports réguliers tenant compte des spécificités régionales constituerait un pas important vers l'élaboration de mesures de prévention tangibles. Seules quelques opérations de paix des Nations Unies tiennent compte des risques climatiques et sécuritaires dans leur mandat. Il est important de continuer à intégrer les risques liés au climat dans leurs activités.

Certes, les répercussions directes et indirectes des changements climatiques sur la sécurité ne sont pas les seuls risques de sécurité liés au climat. Nos propres politiques climatiques peuvent également présenter des risques. La transition verte, comme n'importe quelle autre transition, comporte un élément de concurrence, certains tirant manifestement mieux que d'autres leur épingle du jeu. Les connaissances, outils et ressources nécessaires à cette transition ne sont pas disponibles de la même manière pour tous. Pour éviter d'aggraver la marginalisation et de propager des vues fondamentalistes, nous devons veiller à ce que cette transition soit juste et inclusive, afin de conserver l'adhésion du public mondial. Puisque les incidences des changements climatiques ne connaissent pas les frontières nationales, ce ne devrait pas non plus être le cas de nos connaissances ou de meilleures pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation. Nous devons véritablement collaborer pour le bien commun.

Mais la collaboration ne peut reposer que sur la confiance. Pour renforcer cette confiance, nous avons besoin de transparence, d'une bonne communication et de partage des données. Les données sont cruciales pour développer le multilatéralisme. En l'absence de données fiables, opportunes et accessibles, nous ne pourrions pas réussir. Dans ce sens, l'Estonie a créé l'Alliance des données au service de l'environnement, qui a vocation à aider le Programme des Nations Unies pour l'environnement à élaborer, d'ici à 2025, une stratégie mondiale en matière de données environnementales. Nous invitons aujourd'hui tous les pays à rejoindre cette alliance.

Les deux prochains mois seront d'une importance capitale pour l'action climatique, alors que nous préparons la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow. C'est cela qui déterminera si la présente décennie restera dans les mémoires comme celle où nous avons commencé à sauver la planète, ou comme le début de la fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Niger.

M. Massoudou (Niger) : Qu'il me soit permis tout d'abord de saluer l'Irlande pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre et pour la manière dont elle conduit les travaux de cet auguste organe de l'ONU.

L'engagement de ce pays à placer la question des risques sécuritaires liés au changement climatique dans le débat du Conseil est la preuve de sa conviction que la fragilité liée à la dégradation écologique est un facteur aggravant des conflits et des crises humanitaires. En tant que coprésident, avec l'Irlande, du Groupe d'experts informel sur le climat et la sécurité, composé de membres du Conseil de sécurité, le Niger partage ces convictions et estime que leur prise en compte dans le traitement des dossiers pertinents à l'ordre du jour du Conseil demeure opportune à plus d'un titre.

Je voudrais également remercier M. António Guterres, ainsi qu'Ilwad Elman pour leurs interventions qui traduisent leur ferme engagement à prendre en compte l'impact du changement climatique sur les questions de paix et de sécurité.

Alors que nous nous acheminons vers la fin de la seconde année consécutive marquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous ne devons pas, en effet, perdre de vue cette autre pandémie, plus dévastatrice sur le long terme, et cette fois-ci sans vaccin, qui se manifeste parallèlement sous nos yeux : celle du changement climatique.

Les records de canicule, les sécheresses, les graves incendies et inondations, la fonte des glaciers, dont font écho les conclusions du rapport 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui dépeignent une situation des plus alarmantes, nous appellent à l'action. Si, pour certains, ces risques sont nouveaux, pour nous autres au Niger et dans la région du Sahel, ces risques sont une réalité avec des

conséquences sécuritaires et humanitaires certaines sur les populations, et ils sapent les efforts de développement que nos pays déploient dans un contexte rendu difficile par la pandémie.

À l'heure où nous parlons, au Sahel, creuset de cette réalité climatique, où l'agriculture est le pilier des économies, car représentant en moyenne plus du tiers du produit intérieur brut, et où plus de 80 % de la population dépend des activités agricoles et des ressources naturelles pour sa subsistance, le changement climatique, en les amenuisant, a intensifié la compétition autour des ressources foncières, fourragères et hydriques, avec pour effet la résurgence des conflits communautaires entre éleveurs et agriculteurs, qui entravent les efforts de consolidation de la paix et de développement dans la région. De nombreuses et récentes études ont d'ailleurs montré que, dans cette zone, le changement climatique et la dynamique des conflits créent une boucle de rétroaction, où les impacts du changement climatique engendrent des pressions supplémentaires, tandis que les conflits sapent les capacités des communautés à y faire face.

Face à ce fléau, nos États ont engagé plusieurs efforts, au niveau tant continental, avec l'Union Africaine, que régional, à travers le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et la Commission Climat pour la région du Sahel. Cette dernière s'est dotée d'un plan d'investissement climatique (2018-2030) d'un coût global d'environ 440 milliards de dollars, avec pour objectifs de contribuer à l'effort planétaire d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'accroître les capacités d'adaptation et de résilience des populations sahéliennes.

Ces efforts, pourtant louables, resteront vains et ne produiront pas l'effet de levier indispensable pour cette mise à l'échelle si nous n'avancions pas tous ensemble. Le manque de consensus sur cette question cruciale ne devrait en aucun cas être un obstacle pour le Conseil lorsqu'il s'agit d'aborder cette question. Ce manque de consensus devrait être plutôt une opportunité unique d'entendre tous les points de vue susceptibles d'enrichir nos débats et de nous permettre d'avancer sur cette importante question.

Qu'il me soit permis, à ce stade de mon intervention, de formuler quelques suggestions quant à la manière dont le Conseil pourrait aborder cette question.

Nous devons bâtir une approche intégrée et coordonnée. Dans le cas des efforts des Nations Unies et du Conseil de sécurité, un investissement accru dans les actions de prévention et d'anticipation dans les États fragiles pourrait limiter les conséquences humanitaires combinées du changement climatique et des conflits armés. À cet égard, nous appelons au renforcement de la capacité du Conseil à mieux appréhender l'impact du changement climatique sur la sécurité, à travers un rapport du Secrétaire général qui intégrera une analyse approfondie des risques actuels et futurs, ainsi que des recommandations orientées vers l'action.

Nous appelons également à une prise en compte systématique de ces risques dans les résolutions, dans les contextes et situations spécifiques à des pays et régions, car cela peut accroître l'efficacité des efforts de consolidation et de maintien de la paix. En ce sens, nous encourageons le Conseil de sécurité à s'appuyer autant que possible sur le rôle consultatif de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que sur le Groupe d'experts informel co-présidé par le Niger et l'Irlande.

Ces cadres, de même que les données qui nous sont fournies par les centres de recherche, nous permettent d'avoir une perspective sur les processus nationaux et régionaux, qui sont autant d'outils pour mieux informer le Conseil de sécurité sur les implications du changement climatique pour la paix et la sécurité. En outre, la nomination d'un envoyé spécial du Secrétaire général pour le climat et la sécurité nous semble opportune, dans la mesure où elle donnera plus de visibilité et d'efficacité à la prise en compte de cette thématique que nul ne peut ignorer.

Pour conclure, ma délégation est en faveur de l'adoption, par le Conseil, d'une résolution sur ce thème, de façon à prendre dûment en compte les risques sécuritaires liés au changement climatique, en tant qu'élément central de notre architecture de paix et de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

M. Blinken (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général Guterres de sa présence et de son leadership sur les enjeux climatiques. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la discussion d'aujourd'hui et d'avoir inscrit le lien entre climat et sécurité à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. En outre, je remercie l'Irlande et le Niger de l'important

travail dont s'acquitte le Groupe d'experts informel sur le climat et la sécurité. Je tiens également à applaudir M^{me} Elman pour son témoignage très éloquent aujourd'hui, dont nous lui sommes reconnaissants.

Dès le premier jour, le Président Biden a fait de la lutte contre la crise climatique une priorité absolue de notre administration, notamment en me demandant, ainsi qu'à chacun de nos diplomates, de veiller à ce qu'elle constitue un élément central de la politique étrangère des États-Unis. Nous tenons compte de l'incidence que chacun de nos échanges bilatéraux et multilatéraux et chacune de nos décisions politiques auront sur notre objectif d'engager le monde sur une voie plus sûre et plus durable. Cela n'a pas trait uniquement aux conséquences dévastatrices, voire irréversibles parfois, qu'ont les changements climatiques pour notre majestueuse planète, mais également à leurs effets en cascade sur la quasi-totalité des aspects de notre vie, de l'agriculture aux infrastructures, en passant par la santé publique et la sécurité alimentaire. Certains de ces effets nous ont déjà été décrits.

Ici même, à New York, où nous sommes réunis aujourd'hui, un orage déchaîné dû aux restes de l'ouragan Ida a tué des dizaines de personnes au début du mois, dont un petit garçon de 2 ans, et fait des dizaines de milliards de dollars de dégâts. Près de huit centimètres d'eau sont tombés à Central Park en une heure, battant un record établi seulement quelques semaines auparavant. Dans tous nos pays, on assiste à des phénomènes météorologiques extrêmes sans précédent tels que celui-ci. La crise climatique n'est pas à venir, elle est déjà là.

Et des tendances claires se dessinent quant à son impact. Les conséquences s'abattent de manière disproportionnée sur les populations vulnérables et à faible revenu, et la souffrance humaine s'aggrave dans des endroits déjà touchés par des conflits, des niveaux élevés de violence et d'instabilité. Ces effets qui s'accroissent, tout comme le rapport de synthèse publié la semaine dernière par le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le rapport complet du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat publié le mois dernier, soulignent l'urgence de réduire considérablement nos émissions et de renforcer notre résilience face aux inévitables changements à venir.

L'une des façons d'y parvenir est d'aider les autres à faire leur part. En avril dernier, le Président Biden a annoncé que les États-Unis allaient doubler leur financement public international en faveur des pays en développement les plus touchés par la crise climatique.

En début de semaine, ici à l'ONU, il a annoncé que nous allons travailler avec le Congrès américain pour doubler à nouveau ce montant (voir A/76/PV.3). Nous exhortons les autres gouvernements, en particulier ceux qui, comme les États-Unis, sont les plus gros émetteurs, à intensifier leurs investissements en ce sens.

Le Conseil de sécurité a également un rôle vital à jouer et ce de trois manières, que je voudrais brièvement exposer.

Premièrement, nous devons cesser de débattre de la question de savoir si la crise climatique relève du Conseil de sécurité et nous demander plutôt comment le Conseil peut tirer parti de son pouvoir sans égal pour s'attaquer aux effets négatifs du climat sur la paix et la sécurité. C'est un débat qui aurait dû être réglé il y a longtemps. Quasiment partout où nous voyons des menaces à la paix et à la sécurité internationales aujourd'hui, on constate que les changements climatiques rendent la situation moins pacifique et moins sûre, ce qui rend notre action encore plus difficile. C'est le cas en Syrie, au Mali, au Yémen, au Soudan du Sud, en Éthiopie et dans de nombreux autres endroits en proie à des conflits. En convenant que cette question a sa place ici, au Conseil de sécurité, nous enverrons également un message clair à la communauté internationale quant aux graves implications des changements climatiques pour notre sécurité collective.

Deuxièmement, les missions des Nations Unies sur le terrain devraient systématiquement prendre en compte les effets des changements climatiques dans leur planification et leur mise en œuvre, comme cela a été fait pour les mandats, entre autres, de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Cela améliorera les activités menées par les missions, favorisera la stabilité et renforcera la résilience.

Troisièmement, le système des Nations Unies devrait intégrer davantage l'analyse climatique dans ses efforts de prévention des conflits et de médiation, en particulier dans les États fragiles et les zones de conflit actif. La décision du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix d'inclure, pour la première fois, la sécurité climatique dans son plan stratégique de 2020 et la création du mécanisme de sécurité climatique en sont des exemples très positifs. Pour ceux qui doutent du bien-fondé de ces mesures, je les encourage à demander aux commandants des forces des

Nations Unies, aux envoyés spéciaux, aux négociateurs, aux artisans de la paix et à tous ceux qui sont aux prises avec les effets du climat dans leurs efforts quotidiens. Ils ont besoin de beaucoup plus d'outils comme ceux-ci.

Je me suis concentré aujourd'hui sur les menaces posées par la crise climatique. Mais qu'il me soit permis de dire, pour conclure, que ce serait une erreur de ne voir les choses que sous cet angle. Nous sommes d'accord sur le fait que pour éviter des conséquences cataclysmiques, nos pays doivent tous agir sans attendre et prendre des mesures audacieuses pour accroître la résilience afin de s'adapter aux effets inévitables et se diriger rapidement vers un monde sans émissions. Telle est notre mission commune pour la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra dans quelques semaines seulement. Si nous voulons atteindre l'objectif consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C, chaque nation devra faire preuve du plus haut niveau d'ambition possible.

Mais ces efforts et les investissements qu'ils exigeront de nous tous offrent également une occasion sans précédent d'élargir l'accès à une énergie propre et à un coût abordable, de construire des infrastructures vertes, de créer des emplois bien rémunérés, autant d'éléments qui pourraient stimuler la croissance économique à long terme, stopper les inégalités grandissantes au sein de nos nations et entre elles, et améliorer la vie des gens dans le monde entier.

Alors même si nous sommes lucides face à la menace, ne perdons pas de vue cette occasion exceptionnelle qui s'offre au monde. Ne nous laissons pas guider seulement par la peur de tous les dommages que la crise climatique peut infliger et a déjà infligés, mais laissons aussi cours à l'imagination pour envisager toutes les façons dont notre réponse peut réellement améliorer la vie des gens aujourd'hui et demain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France.

M. Le Drian (France) : Les dérèglements climatiques sont porteurs de dérèglements en chaîne, dans la vie de nos sociétés comme sur la scène internationale. Au cours des dernières années, les sécheresses, les inondations, les tempêtes, les cyclones et les températures extrêmes ont directement causé près de 2 millions de morts, sans parler des drames humains liés aux conflits parfois précipités par ces catastrophes.

Les dérèglements climatiques deviennent de plus en plus un multiplicateur de crises et de risques sécuritaires. Des régions entières risquent de basculer dans l'instabilité et la violence. Insécurité alimentaire, destruction des habitats, épuisement des ressources, migrations forcées, exacerbation des tensions entre communautés, par exemple entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades, voilà ce qu'engendrent aujourd'hui les changements climatiques.

Ainsi, le combat pour le climat, loin d'être seulement environnemental, est donc aussi un combat pour la paix et la sécurité. C'est un enjeu géopolitique. Et c'est pourquoi le Conseil est pleinement dans son rôle lorsqu'il se penche sur les nouvelles menaces liées aux bouleversements climatiques, pour les anticiper et pour essayer d'y faire face. Je tiens donc à remercier le Premier Ministre Micheál Martin et le Secrétaire général, Antonio Guterres, d'avoir pris l'initiative de ce débat. Je voudrais y apporter la contribution de la France en livrant trois convictions, qui sont d'ailleurs, je crois, assez largement partagées.

La première, c'est que nous devons nous efforcer d'anticiper et de parer aux conséquences des drames climatiques. Nous devons d'abord, à cet égard, aider nos partenaires les plus vulnérables à anticiper les risques liés à ces dérèglements, en améliorant, par exemple, la cartographie des personnes vulnérables aux risques, afin de concevoir des plans d'urgence qui incluent des financements préétablis ; en maintenant par ailleurs nos efforts en matière d'alertes précoces par le biais d'initiatives telles que l'initiative CREWS sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques, pour améliorer la prévention et l'information des populations et des États sur les risques d'événements climatiques dangereux ; et puis par ailleurs en renforçant nos aides aux victimes des catastrophes climatiques, avec une aide humanitaire d'urgence dont elles ont besoin. Je pense en particulier à ce qui s'est passé en 2016 où finalement, après l'ouragan Winston, il y a eu une vraie mobilisation européenne – française aussi, beaucoup – dans la région indo-pacifique pour contribuer à la stabilité de cette région et aller dans les endroits les plus reculés de l'archipel des Fidji pour secourir les populations.

Deuxièmement, nous devons empêcher les groupes violents et terroristes de tirer parti de la confusion et de la détresse générées par les effets des changements climatiques dans des zones déjà marquées par les tensions et les fragilités. Et pour y parvenir, nous ne saurions compter uniquement sur l'engagement de nos forces armées et des Casques bleus qui sont déployés dans le cadre

des opérations de maintien de la paix. Ils agissent en ce sens, cela a été rappelé par le Secrétaire général, faisant preuve d'une grande mobilisation et d'un grand dévouement, mais il faut par ailleurs nous donner les moyens de renforcer la résilience des États et des populations. Car aujourd'hui, sur les 20 pays les plus touchés par les conflits dans le monde, 12 font également partie des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

Là où planent de graves menaces sécuritaires, il s'agit de construire un cercle vertueux entre développement et action pour le climat. Je pense que l'exemple du projet de la Grande muraille verte au Sahel, qui est un programme-phare pour combattre les changements climatiques et la désertification, permet aussi de lutter contre l'insécurité. Le fait qu'il y ait eu une vraie mobilisation lors du dernier One Planet Summit à Paris sur ce sujet, avec la mobilisation de 18 milliards de dollars, est un signe que l'on peut agir ainsi en conjuguant à la fois le développement et l'action pour le climat.

Enfin, troisièmement, nous devons travailler à mieux prendre en compte la dimension sécuritaire des questions climatiques et environnementales. Le Président Macron, en février, a fait état de propositions très concrètes à cet effet : la préparation par le Secrétaire général d'un rapport bisannuel, destiné au Conseil, sur les conséquences des dérèglements climatiques sur la paix et la sécurité internationales ; l'élaboration de recommandations d'actions ciblées sur les zones à risques ; la nomination d'un envoyé spécial pour la sécurité climatique afin d'animer l'action de la communauté internationale et sa mobilisation sur ce sujet.

Les menaces de notre siècle ne font pas que s'ajouter les unes aux autres. Le fait est qu'elles sont imbriquées et risquent de s'exacerber les unes les autres. Chacun aura compris que le coût de l'inaction serait immense. C'est pourquoi, au moment de conclure, je forme le vœu que nos échanges au Conseil de sécurité pourront aussi contribuer à convaincre chacun de la nécessité de s'engager pour faire de la COP 26 un succès en prenant des engagements de réduction des gaz à effet de serre à la hauteur des enjeux pour notre planète. En tout cas, le Conseil peut compter sur la mobilisation entière de la France à cet égard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures du Mexique.

M. Casaubón (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Irlande d'avoir convoqué ce débat public sur une question centrale de l'ordre du jour international contemporain, et je remercie également le

Secrétaire général et M^{me} Ilwad Elman de leurs exposés. Je salue la présence de chefs d'État et de gouvernement, de ministres et d'autres fonctionnaires de haut niveau.

Depuis l'année dernière, avec le début de la pandémie de maladie à coronavirus, il est évident que les menaces à la paix et à la sécurité internationales sont véritablement multidimensionnelles. Une de ces menaces, qui est toujours plus présente, ce sont les changements climatiques: ils représentent une menace pour la survie de l'humanité. Il est aujourd'hui indéniable que leurs effets peuvent exacerber les conflits existants et sont en train d'exacerber des conflits en cours, comme on peut l'observer dans des régions telles que le Sahel ou la Corne de l'Afrique, et qu'ils ont de très graves répercussions pour un grand nombre de pays.

Le rapport de 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui vient tout juste d'être publié le 9 août et qui compte 234 auteurs et regroupe des milliers de preuves scientifiques, est catégorique : les preuves scientifiques témoignent d'une évolution inédite du climat et des températures mondiales, et, malheureusement, certains de ces changements sont déjà irréversibles. Les scénarios envisagés pour l'avenir prévoient une évolution importante des vagues de chaleur, des précipitations intenses, des sécheresses et des cyclones, entre autres, avec de graves conséquences sur l'activité humaine. Le rapport conclut que la durabilité des ressources naturelles et le bien-être de nos peuples sont menacés. Il affirme également, à la suite d'une analyse très minutieuse, que l'engagement à investir et à mobiliser jusqu'à 100 millions de dollars pour financer des projets qui auraient pu freiner cette tendance n'a pas été tenu. Cela veut dire que nul ne peut raisonnablement remettre en question le fait que les changements climatiques menacent la sécurité de toutes et tous. Le rapport affirme également que nous ne faisons pas grand-chose, que nous n'atteignons pas les objectifs que nous nous sommes fixés.

La Commission de consolidation de la paix a elle-même indiqué que 11 des pays inscrits à son ordre du jour, qui sont touchés par des conflits, sont situés dans des régions particulièrement exposées aux effets des changements climatiques, ce qui complique davantage les efforts visant à instaurer une paix durable.

Ce n'est qu'en s'appuyant sur le multilatérisme que l'on peut lutter contre les changements climatiques, en mettant en place une approche intégrée et cohérente à l'échelle du système des Nations Unies. Nous appuyons l'idée exprimée dans l'initiative du Secrétaire général intitulée « Notre Programme commun »

concernant la nécessité d'être mieux préparés à affronter ces problèmes. Cela suppose de prévoir, dans tout scénario possible, les effets des changements climatiques – ce que l'on appelle la « sécurité climatique à court terme ». C'est pourquoi la proposition d'établir un rapport quinquennal sur la vision stratégique et le risque mondial est tout à fait bienvenue.

Il faut se féliciter que le Conseil de sécurité n'évite pas cette question. Comment pourrions-nous le justifier ? C'est une question qui a de profondes répercussions sur la sécurité, et le rôle du Conseil est fondamental pour le renforcement de l'architecture multilatérale. Il convient donc d'analyser scrupuleusement les principaux risques et leur contexte spécifique. Le défi consiste à identifier promptement les situations et les environnements dans lesquels les répercussions des changements climatiques pourraient avoir des effets multiplicateurs qui compromettraient la paix et la sécurité internationales, et à agir en temps voulu, en s'appuyant sur une diplomatie préventive basée sur l'engagement commun.

Des échanges plus efficaces entre le Conseil de sécurité et la Convention-cadre sur les changements climatiques ou le Programme des Nations Unies pour l'environnement, et la prise en compte de leurs points de vue dans les analyses du Département des affaires politiques, enrichiraient considérablement le contenu du rapport quinquennal et la vision stratégique choisie.

La création du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité au sein du Conseil de sécurité a marqué une avancée dans la bonne direction. Il faut maintenant traduire ses recommandations en actes. Ainsi, au moment d'ajuster les mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, les effets des changements climatiques seront dûment pris en compte et nous serons en mesure d'apporter une réponse rapide et globale.

Nous pourrions également proposer d'inclure le suivi des objectifs que nous suggérons et de la manière dont les fonds déjà mobilisés ou qui le seront à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) seront utilisés, pour éviter qu'ils ne soient pas uniquement un sujet abordé dans les déclarations politiques mais pour que ce soit une question centrale s'agissant de la sécurité climatique mondiale.

Je termine en réitérant la détermination du Mexique à lutter contre les changements climatiques en collaboration avec toutes les parties intéressées afin d'apporter des

solutions mondiales et multidimensionnelles. Je réitère que nous devons tous œuvrer à la réussite de la COP 26. Nous pouvons revoir nos objectifs à la hausse et répondre à ce qui est dit dans le rapport que je viens de mentionner.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

M^{me} Søreide (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Irlande d'avoir inscrit le climat et la sécurité à l'ordre du jour de la présente séance, et je remercie sincèrement le Secrétaire général et M^{me} Ilwad Elman de leurs exposés.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a lancé un avertissement très clair. Nous devons nous attendre à ce que le climat subisse des changements encore plus généralisés et sans précédent. Les effets en sont déjà ressentis dans un grand nombre des situations dont est saisi le Conseil.

Une partie croissante de notre aide au développement sert à financer l'action climatique et à investir dans les énergies renouvelables dans les pays en développement, et nous sommes en train de tripler notre soutien à l'adaptation et à la réduction des risques de catastrophe. La raison en est que la moitié des 20 pays considérés comme les plus vulnérables face aux changements climatiques sont également touchés par des conflits.

Les changements climatiques, les conflits, les déplacements et la faim s'exacerbent mutuellement. Les changements climatiques sont un multiplicateur de menace. C'est pourquoi la question du climat et de la sécurité est au cœur de l'action du Conseil de sécurité.

Les effets des changements climatiques varient selon les régions. En Afghanistan, le conflit prolongé a affaibli la résilience communautaire et la gestion traditionnelle des ressources naturelles, érodant la capacité de la société afghane à lutter contre les risques de sécurité liés au climat. En Iraq, les pénuries d'eau aggravées par les changements climatiques aggravent les griefs et le conflit. Elles augmentent le risque de conflits violents et ouvrent une brèche que les groupes armés peuvent exploiter. Au Soudan du Sud, les inondations et les sécheresses détruisent les moyens de subsistance et aggravent l'insécurité alimentaire, tandis que les pertes de bétail exacerbent les rivalités, ce qui peut provoquer des conflits intercommunautaires, des déplacements et la montée en puissance des groupes armés. Dans toute la région du Sahel, les changements climatiques peuvent aggraver le risque d'affrontements entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à l'eau et aux pâturages.

Les femmes et les filles sont souvent plus touchées par les effets des changements climatiques. Selon l'UNICEF, un milliard d'enfants vivent dans des pays où les risques climatiques sont extrêmement élevés. Cela représente près de la moitié de tous les enfants du monde. Et les femmes sont en première ligne pour faire face à la pénurie de ressources et se mobiliser en faveur de l'action climatique et de la consolidation de la paix. Nous devons appuyer leurs efforts et leur leadership pour renforcer la viabilité, la stabilité et la résilience climatique des communautés.

Le Conseil de sécurité a exprimé ses préoccupations quant au fait que les effets néfastes des changements climatiques peuvent constituer un risque pour la paix et la sécurité internationales. Ce qu'il faut maintenant, c'est une approche plus systématique de la part du Conseil. Pour avancer concrètement, le Conseil doit adopter une résolution thématique sur le climat et la sécurité afin d'orienter ses travaux. L'intention n'est pas que le Conseil s'arroge les responsabilités qui incombent à d'autres organes de l'ONU. Il s'agit de prévenir les conflits. Il s'agit d'aborder les questions relatives aux risques climatiques et à la résilience dans le cadre de notre responsabilité commune de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Par conséquent, nous exhortons le Secrétaire général à inclure les risques de sécurité liés au climat dans ses rapports au Conseil et nous demandons que les risques climatiques soient pris en compte dans tous les mandats pertinents des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies. Nous devons renforcer la coordination et garantir une réponse cohérente à l'échelle du système des Nations Unies. Le mécanisme de sécurité climatique et le groupe d'experts informel sur le climat et la sécurité sont des cadres importants à cet égard.

La Norvège est convaincue que les risques climatiques doivent également être pris en compte dans les efforts de médiation et de diplomatie préventive. Une expérience commune en matière de changements climatiques peut être un point de départ pour instaurer la confiance et le dialogue entre les communautés, comme nous l'avons vu en Somalie et au Soudan du Sud.

Cependant, on ne peut pas parvenir à une paix pérenne et au développement durable sans associer toutes les parties prenantes concernées à ces efforts. Pour que ces efforts soient couronnés de succès, de solides partenariats locaux et régionaux sont nécessaires, tout comme une participation effective de la société civile.

En outre, le Conseil de sécurité a besoin d'informations fiables, pertinentes, exploitables et fournies en temps utile sur les risques climatiques en ce qui concerne des situations spécifiques inscrites à son ordre du jour. À cet égard, la Norvège apporte un appui financier aux recherches indépendantes menées par l'Institut norvégien des affaires internationales, l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm et Adelphi Research, en étroite collaboration avec les experts locaux.

Les changements climatiques sont le principal défi de notre époque. Le Conseil de sécurité doit faire preuve de leadership et assumer la responsabilité qui lui incombe au titre de son mandat. Le climat et la sécurité font partie des quatre grandes priorités de la Norvège au Conseil, et nous sommes prêts à apporter notre contribution.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République du Kenya.

M^{me} Omamo (Kenya) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour la façon dont l'Irlande a dirigé les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci et à vous remercier d'avoir personnellement présidé le débat public du Conseil sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général et M^{me} Ilwad Elman de leurs exposés édifiants.

Les changements climatiques ont des effets profonds à l'échelle mondiale en ce qui concerne les conditions météorologiques extrêmes, les migrations, la concurrence pour les ressources, ainsi que sur les moyens de subsistance et les économies de millions de personnes dans le monde. Suite à ces effets conjugués, la fragilité des États est exacerbée, les conflits liés aux ressources se multiplient et les affrontements violents s'intensifient. C'est notamment le cas au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, au Moyen-Orient et dans les petits États insulaires en développement.

À l'approche de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir dans quelques semaines, nous devons garder à l'esprit que l'adaptation aux changements climatiques doit porter ses fruits en matière de prévention et de règlement des conflits. Il faudra que les engagements pris à l'égard des régions qui n'ont pas provoqué les changements climatiques mais qui en subissent les effets négatifs soient mis en œuvre en tenant compte des risques de conflit.

Étant donné la responsabilité principale qui lui incombe en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil doit également adopter une approche pragmatique pour faire face aux changements climatiques, notamment dans les situations de conflit. Je voudrais mettre en exergue six mesures que le Kenya considère comme essentielles à cet égard.

Premièrement, les données factuelles de plus en plus nombreuses qui indiquent qu'il existe un lien entre le climat et la sécurité doivent être développées en collaboration avec des experts, des États et des institutions du Sud, où les effets de ce problème se font ressentir plus particulièrement. Ce programme de recherche doit être inclusif pour susciter une large adhésion aux nouvelles recommandations de politique générale.

Deuxièmement, des recherches faisant autorité sur ce lien devront bénéficier de l'interface science-politique qui est ancrée dans les travaux du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), basé à Nairobi. Alors que le PNUE s'apprête à célébrer son cinquantième anniversaire, nous devons rétablir et renforcer son rôle au cœur du multilatéralisme environnemental si nous voulons gagner la bataille contre les changements climatiques, en particulier dans le Sud.

Troisièmement, les technologies et les pratiques qui ont été utilisées depuis très longtemps par des millions de personnes sont souvent non seulement résilientes, mais aussi plus adaptées. Nous devons donc nous appuyer sur les connaissances et les pratiques locales dont l'efficacité est avérée, notamment pour renforcer la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques. Ce sont ces connaissances autochtones, dont les femmes sont souvent dépositaires, qui peuvent constituer la base des efforts de paix et de médiation s'agissant des conflits qui continuent de se multiplier dans le monde.

Quatrièmement, il faut accorder la plus haute priorité à une action climatique qui ne compromet pas la capacité des pays à se développer rapidement. L'action climatique doit être juste et doit être perçue comme telle pour qu'elle bénéficie de l'appui de la grande majorité des États. Après tout, nous comprenons tous que la majeure partie des ressources destinées à l'adaptation aux changements climatiques devra provenir de ressources nationales. Cela signifie qu'il faut que les pays aient accès à des revenus obtenus grâce à la croissance de leurs économies pour prendre des mesures adéquates en vue de préserver la paix et la sécurité.

Cinquièmement, nous devons mettre au point des systèmes d'alerte rapide qui permettent de localiser les points chauds des changements climatiques pour pouvoir mettre en place des outils de prise de décision à même de prévenir et de réduire les conflits aux niveaux national, régional et international.

Enfin, les missions de maintien et de consolidation de la paix, en particulier celles qui sont situées en Afrique, doivent être dotées de mandats clairs en matière d'action climatique, notamment la protection et la restauration de l'environnement. Cela est particulièrement important dans les camps de réfugiés tentaculaires en Afrique, où la dégradation de l'environnement est la norme. Ces missions de maintien de la paix doivent également être en mesure de collecter des données, notamment des données ventilées par sexe, pour nous permettre de comprendre le lien entre le sexe, les changements climatiques et les conflits. Nos soldats de la paix doivent également avoir la capacité de se mobiliser dans les situations d'urgence afin d'apporter rapidement une assistance aux communautés en cas de catastrophe.

Pour terminer, le Kenya voudrait féliciter l'Irlande et le Niger, Coprésidents du groupe d'experts informel sur le climat et la sécurité, pour leurs efforts en faveur d'une résolution thématique. Le Kenya continuera à être un point d'ancrage dans la formulation des questions environnementales à l'échelle mondiale. À cet égard, nous continuerons à nous exprimer fermement et inlassablement en faveur de l'Afrique et du Sud, notamment des petits États insulaires en développement, dans la recherche de solutions représentatives en matière de climat et de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger de la Tunisie.

M. Jerandi (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, ainsi que la République d'Irlande, d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui qui est consacrée une fois de plus à l'examen des changements climatiques et de leurs conséquences sur la paix et la sécurité internationales. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son exposé fort utile et lui dire notre reconnaissance pour ses efforts continus ainsi que notre appui aux priorités qu'il a définies pour lutter contre les effets des changements climatiques. Mes remerciements vont aussi à M^{me} Elman pour son précieux exposé.

Les menaces contre la paix et la sécurité internationales ne se limitent plus aux menaces traditionnelles que sont les tensions géostratégiques, la course aux armements et les conflits dans plusieurs régions. Notre monde d'aujourd'hui fait face à l'émergence de nombreux défis qui menacent la survie de notre planète et l'avenir des générations futures.

Il ne fait aucun doute que les changements climatiques, les crises environnementales, les pandémies sanitaires, telles que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et les catastrophes naturelles, dont la fréquence et la gravité vont croissant, représentent les plus grands défis pour nos pays, à titre individuel et collectif, mais aussi pour le multilatéralisme, le système des Nations Unies et la coopération internationale.

L'attention que le Conseil de sécurité accorde à ces questions lorsqu'il les examine en tant que points inscrits à son ordre du jour témoigne de sa conviction selon laquelle ces risques doivent être intégrés à ses travaux. Nous ne pouvons plus faire mine de ne pas voir à quel point les changements climatiques exacerbent les facteurs de fragilité et d'instabilité et menacent la sécurité alimentaire et hydrique des groupes vulnérables, avivant les tensions et prolongeant de nombreux conflits, notamment sur le continent africain, et provoquant des déplacements forcés et des migrations irrégulières.

Les changements climatiques sont un phénomène mondial, mais leurs effets sont inégaux. Certaines régions du monde seront plus touchées que d'autres, non seulement parce qu'elles seront plus exposées, mais aussi parce que leurs populations, notamment les groupes vulnérables, seront moins à même de s'adapter aux chocs climatiques. C'est pourquoi, lorsqu'on traite des risques de sécurité liés aux changements climatiques, il est important de prendre en considération la dimension du développement dans toute stratégie de maintien de la paix et de la sécurité. Dans ce contexte, il faut également renforcer la coopération et la solidarité internationales afin de réaliser les objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment l'objectif 13, qui appelle à l'adoption de mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Convaincue que tous les habitants de notre planète ont une destinée commune, la Tunisie appelle à une réflexion sérieuse pour redéfinir les objectifs du système des Nations Unies pour le développement et réformer le système financier international afin de répondre aux besoins des pays en développement et de renforcer leur capacité à atténuer les effets des changements climatiques

et à s'y adapter. Cette responsabilité incombe à tous les pays, du Nord comme du Sud, mais à des degrés divers selon la contribution de chacun aux changements climatiques. Nous espérons à cet égard que tous les pays concernés démontreront la sincérité de leur attachement aux peuples du monde et à notre planète à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre. La Tunisie mettra tout en œuvre, aux côtés de la communauté internationale, pour réduire la menace existentielle que les changements climatiques représentent pour la vie sur notre planète et continuera à renforcer ses engagements pour y faire face, comme elle l'annoncera à la Conférence de Glasgow.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement de mon pays en faveur d'une action collective au sein de l'ONU et d'autres instances multilatérales et bilatérales pour lutter contre ces nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour promouvoir les travaux du Conseil sur cette question. La Tunisie réaffirme son appui à la nomination d'un envoyé spécial du Secrétaire général chargé d'assurer le suivi de cette question. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur les conséquences des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales. Nous appelons également de nos vœux une résolution du Conseil sur cette question et participerons activement à sa négociation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État chargé du Commonwealth et du développement, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Asie du Sud du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Lord Ahmad (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général et M^{me} Ilwad Elman de leurs contributions puissantes et éclairantes, qui ont vraiment donné le ton de l'important débat d'aujourd'hui. La crise climatique représente une menace existentielle, non seulement pour notre environnement commun mais aussi pour notre sécurité commune, raison pour laquelle ce débat est absolument crucial. Je vous remercie donc, Monsieur le Taoiseach, ainsi que l'Irlande, d'avoir organisé ce débat très important qui tombe à point nommé.

Si nous regardons autour de nous, les pays qui souffrent le plus de cette crise figuraient déjà parmi les plus fragiles du monde. Une dizaine d'entre eux parmi les plus vulnérables sont déjà aux prises de conflits armés. Les changements climatiques agissent ici comme

un multiplicateur cruel, aggravant des situations déjà sombres. Avec des institutions défaillantes, des communautés déplacées et des sociétés peu sûres, les pays en proie à des conflits sont mal équipés pour faire face aux conséquences des changements climatiques.

Des régions fragiles risquent de tomber dans le précipice. Des millions de personnes sont menacées de déplacement. Des villes et des villages peuvent être rayés de la carte. Et, comme nous l'avons déjà entendu, les conséquences des changements climatiques frappent les personnes les plus vulnérables, tout particulièrement les femmes et les filles, qui sont exposées au risque de violence dans les camps de personnes déplacées ou encore à la menace de mariage précoce lorsque leurs parents sont plongés dans la pauvreté. En ma qualité de Représentant spécial du Premier Ministre chargé de la prévention de la violence sexuelle en temps de conflit, il a été particulièrement poignant pour moi d'entendre Ilwad Elman nous expliquer comment la violence sexuelle continue d'être tragiquement utilisée comme arme de guerre, comme arme de conflit.

Voilà pourquoi le monde attend du Conseil de sécurité qu'il agisse et qu'il agisse rapidement. Nous nous félicitons des efforts déployés dans de nombreux domaines par l'ONU, sous la direction du Secrétaire général, pour traiter cette question. Mais, comme le Secrétaire général l'a une nouvelle fois souligné, il reste beaucoup à faire. À cet égard, le Conseil de sécurité doit jouer son rôle important. Il faut que le système des Nations Unies rende compte de manière exhaustive des liens entre le climat et la sécurité, afin que nous disposions des meilleures informations pour éclairer nos décisions.

Nous avons également besoin, au sein des missions des Nations Unies, de personnes ayant la formation et l'expérience adéquates pour anticiper et répondre à la crise climatique qui existe bel et bien. Bien entendu, ces missions doivent être aussi propres et vertes que possible, grâce à une gestion responsable.

Afin de servir notre intérêt commun pour la paix internationale, le Conseil de sécurité devrait écouter les pays qui subissent directement l'impact de l'insécurité aggravée par les changements climatiques. Il est également crucial que les femmes et les filles jouent un rôle à part entière et significatif dans les travaux visant à lutter contre les changements climatiques et à résoudre les conflits si nous voulons remédier aux inégalités de genre et atteindre véritablement les objectifs que nous nous sommes fixés.

Inclusifs et unis, nous pouvons faire preuve d'un leadership mondial face aux menaces mondiales. Comme tous les membres le savent, le Royaume-Uni est vraiment honoré d'accueillir la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans quelques semaines à Glasgow. Au cours de cette conférence, comme notre Premier Ministre l'a clairement dit hier encore dans son discours à l'Assemblée générale (voir A/76/PV.9), nous approcherons d'un point critique, où ces efforts doivent se transformer en une action urgente de notre part à tous, indépendamment de qui ou où nous sommes.

Nous devons agir maintenant si nous voulons éviter que la hausse des températures ne dépasse de 1,5°C les niveaux préindustriels. Nous devons le faire en concrétisant les engagements à la neutralité carbone, les contributions ambitieuses déterminées au niveau national et, surtout, les politiques et les actions nécessaires pour les réaliser. Nous devons agir. Nous devons agir maintenant pour garantir le financement nécessaire pour aider les États vulnérables à s'adapter aux changements climatiques. Le Royaume-Uni démontre déjà comment cela peut être réalisé. Nous saluons d'autres annonces faites récemment, notamment celles des États-Unis cette semaine.

L'année dernière, nous nous sommes engagés à réduire les émissions d'au moins 68 % d'ici 2030, soit le taux de réduction le plus rapide de toutes les grandes économies. Nos engagements en matière de financement climatique pour les cinq prochaines années s'élèvent à plus de 16 milliards de dollars. La nouvelle coalition pour l'action en matière d'adaptation (Adaptation Action Coalition), que nous avons lancée en janvier, axera son action sur les secteurs prioritaires.

Toutefois, comme nous l'avons entendu aujourd'hui et, en fait, comme le Conseil l'a montré à plusieurs reprises depuis sa création, les menaces mondiales ne peuvent être contrées que par une action mondiale unie. Tous les corps de cette grande institution qu'est l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, ont un rôle essentiel à jouer pour faire face à cette menace existentielle. Nous devons agir efficacement. Nous devons agir de toute urgence. Et c'est ensemble que nous devons le faire. C'est cette action critique qui est requise. En effet, c'est notre devoir moral collectif, car il nous incombe à tous – nous tous ici présents – en tant que gardiens de l'avenir que nous choisissons et construisons pour nos enfants et les générations à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Vice-Ministre et Secrétaire (Ouest) au Ministère des affaires étrangères de l'Inde.

M^{me} Sandhu (Inde) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui sur le climat et la sécurité. Nous apprécions également les exposés du Secrétaire général António Guterres et de M^{me} Ilwad Elman, qui soulignent les différents risques liés aux changements climatiques.

Il ne fait aucun doute que les changements climatiques sont l'un des défis majeurs de notre époque. Au cours des dernières décennies, les États Membres se sont engagés de manière ciblée à mettre en place des engagements relatifs à l'atténuation, à l'adaptation, au financement, au transfert de technologies, etc. afin que la question des changements climatiques puisse être abordée de manière holistique. En effet, l'Accord de Paris sur les changements climatiques met clairement en évidence l'interconnexion de ces questions dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les mesures de lutte contre les changements climatiques ont été élaborées sur la base d'une structure intégrée afin d'être équitables pour toutes les parties, notamment les pays en développement. Par conséquent, il sera contre-productif de s'attaquer à un aspect des changements climatiques tout en ignorant les autres. L'action climatique doit reposer sur des principes fondamentaux et reconnus, dont le plus important est le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.

De plus, la question des changements climatiques est examinée de manière ciblée par l'ONU dans le cadre de mécanismes pertinents. Qu'il s'agisse des changements climatiques, de la biodiversité, de la désertification ou d'autres questions, des mécanismes ont été mis en place pour prendre de nouvelles mesures. Les pays du monde entier ont pris plusieurs engagements dans le cadre de ces mécanismes, notamment les contributions déterminées au niveau national.

Dans ce contexte, il ne serait pas souhaitable de choisir un aspect des changements climatiques – à savoir la sécurité climatique – et de le traiter dans ce forum, qui n'est pas conçu pour aborder un problème multidimensionnel de cette nature. Introduire la sécurité climatique dans le discours du Conseil de sécurité tout en ignorant les principes et pratiques de base relatifs aux changements climatiques risque de perturber notre discussion générale sur ce sujet extrêmement important. Lorsque nous délibérons sur la sécurité climatique, nous

devons veiller à ne pas construire une piste climatique parallèle. Nous devons poursuivre sur la voie de la prise de décision inclusive, à laquelle les États Membres ont déjà souscrit.

Si nous reconnaissons que les changements climatiques ont eu un impact sur la vie des populations et exacerbé les conflits, le fait de considérer les conflits dans les régions les plus pauvres du monde à travers le prisme des changements climatiques ne servira qu'à présenter un récit biaisé, alors que les raisons des conflits sont à chercher ailleurs. Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique clairement que l'effet de la variabilité climatique sur la violence est contesté. Les changements climatiques peuvent exacerber les conflits, mais ne peuvent être considérés comme une raison de ceux-ci. Une étude des contributions déterminées au niveau national indique également que, si les parties reconnaissent les effets néfastes des changements climatiques sur leur économie, nous devons éviter de les considérer comme un risque pour leur stabilité sociale ou comme une question de paix et de sécurité. Une simplification excessive des causes des conflits n'aidera pas à les résoudre, pas plus qu'elle ne justifiera des mesures politiques extrêmes.

Nous devons ramener notre attention là où elle doit être : la lutte contre les changements climatiques. L'Inde est un chef de file en matière d'action climatique et est en passe de respecter ses engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous avons actuellement le programme d'énergie solaire qui connaît la croissance la plus rapide au monde et nous avons étendu l'accès aux combustibles de cuisson propres à plus de 80 millions de foyers, ce qui en fait l'une des plus grandes campagnes d'énergie propre au monde. En outre, 370 millions d'ampoules LED ont été distribuées, ce qui a permis de réduire les émissions de dioxyde de carbone de plus de 38 millions de tonnes par an. Nous nous sommes engagés à installer 450 gigawatts d'énergie nouvelle et renouvelable d'ici 2030.

Outre les actions nationales, l'Inde a également pris l'initiative de réunir des coalitions internationales pour générer un impact à long terme par le biais de partenariats. L'Alliance internationale pour l'énergie solaire est un exemple majeur de la manière dont l'action collective se traduit par un impact positif sur le climat mondial. Elle fait partie des organisations internationales qui se développent le plus rapidement aujourd'hui, avec 80 membres et 24 autres qui la rejoignent. L'Inde a réservé 1,6 milliard de dollars au titre du financement

à des conditions concessionnelles pour compléter ces efforts. La Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes est une autre initiative réussie pour renforcer la coopération et la résilience face aux catastrophes naturelles. L'Inde a alloué 70 millions de dollars pour soutenir le travail de la Coalition. L'Inde et la Suède ont lancé le Leadership Group for Industry Transition, avec le soutien du Forum économique mondial en 2019, offrant aux industries à forte intensité énergétique une instance pour qu'elles puissent progresser vers des stratégies à faible intensité de carbone. L'Inde est également l'un des 10 champions mondiaux de la transition énergétique.

Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de renforcer l'action sur toutes les politiques importantes qui traitent des changements climatiques, y compris le respect des engagements sur le financement climatique et le transfert de technologies. On ne saurait trop insister sur l'importance d'un financement robuste de l'action climatique pour un très grand nombre de pays en développement – surtout pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), alors que les fonds se tarissent. Certes, nous appelons peut-être à des financements innovants, mais il faut veiller à ne pas nous laisser aller à une comptabilité innovante. Il est indispensable, pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, de trouver un moyen de réunir les 100 milliards de dollars nécessaires au financement de l'action climatique.

Pour terminer, nous appelons à forger une approche plus globale et plus collective, fondée sur des partenariats plus solides et sur le renforcement des efforts mondiaux, afin de pouvoir, ensemble, relever le défi des changements climatiques.

M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Nous sommes confrontés à l'aggravation continue de la crise planétaire due aux changements climatiques. En tant que petit État insulaire en développement particulièrement touché par cette menace existentielle et confronté à des pertes et des dommages toujours plus élevés du fait des conséquences néfastes des changements climatiques, nous nous félicitons de cette séance opportune. Je remercie le Secrétaire général et M^{me} Elman d'avoir contribué de très belle manière à promouvoir la compréhension dans ce contexte. Nous espérons que la séance de ce jour concourra à l'élaboration d'approches multilatérales globales qui tiennent systématiquement compte des effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales.

Qu'il me soit permis de partager nos vues sur la manière dont nous devrions aborder ce multiplicateur de menace.

Premièrement, pour lutter contre les risques de sécurité liés au climat dans les situations pertinentes inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, nous devons renforcer les capacités et approfondir l'expertise dans tout le système des Nations Unies. Il s'agit notamment d'intégrer des conseillers pour la sécurité climatique dans les opérations concernées et d'envisager la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général sur les risques de sécurité liés au climat, afin d'améliorer la coordination sur cette question au sein du système. Nous saluons l'action du mécanisme de sécurité climatique, qui a accru la capacité du système des Nations Unies à remédier de manière logique et efficace aux risques de sécurité liés au climat.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité ne doit pas se soustraire à sa responsabilité s'agissant d'aborder les implications qu'ont les changements climatiques en matière de sécurité. Assurément, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques reste la principale enceinte chargée des changements climatiques. Dans le même temps, en tirant parti des outils à sa disposition, le Conseil peut prendre des mesures concrètes. Citons par exemple le fait de demander davantage de formations et un enrichissement des rapports sur le climat et la sécurité ; de renforcer la coordination avec les acteurs compétents aux niveaux local, national et régional ; et d'adopter une résolution ciblée propre à mieux permettre au Conseil d'aborder les risques liés au climat et à la sécurité. En outre, le Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité sur le climat et la sécurité est un forum utile pour aider le Conseil à améliorer sa connaissance et sa compréhension des problèmes, et il faut lui apporter un appui.

Troisièmement, sachant que le principal moyen d'éviter les risques de sécurité provoqués par les changements climatiques reste une action significative en matière d'atténuation, les émetteurs principaux et de longue date doivent honorer les engagements contractés au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et agir pour limiter à 1,5° C l'augmentation de la température par rapport aux niveaux préindustriels.

Quatrièmement, il est également crucial que les pays développés respectent leurs engagements en matière d'aide internationale au développement et qu'ils appuient davantage les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, dans le cadre d'une stratégie conçue pour prévenir les

risques de sécurité liés au climat. Il convient, pour atténuer certains des problèmes rencontrés, d'accorder un soutien accru aux pays touchés par un conflit, grâce à des prêts à des conditions avantageuses, des mesures d'allègement de la dette et des projets à effet rapide.

Cinquièmement, parce qu'ils font partie intégrante d'une approche applicable à l'ensemble du système, le maintien de la paix, le rétablissement de la paix et la consolidation de la paix doivent être menés de front, dans le cadre d'un processus associant paix et sécurité, développement et action humanitaire. Pour être durables, les plans et stratégies adoptés doivent intégrer des considérations relatives aux changements climatiques à toutes les étapes politiques, à savoir alerte rapide et évaluation, planification et financement, mise en œuvre, et suivi. Ne pas tenir compte de la réalité des effets néfastes des changements climatiques dans ces contextes est susceptible d'avoir des répercussions à long terme, car l'évolution des conditions environnementales pourrait mettre en péril les accords et modalités de règlement conclus lors des négociations de paix.

Sixièmement, la Commission de consolidation de la paix joue un rôle précieux, aux côtés des institutions partenaires, pour aider les États Membres à faire progresser la consolidation de la paix conformément aux priorités nationales. Nous encourageons la Commission et le Conseil de sécurité à une coordination plus étroite, notamment sur les questions liées au climat, à la sécurité et à la consolidation de la paix.

Enfin, nous ne pourrions pas nous attaquer efficacement à ce problème sans mobiliser toutes les parties prenantes, en particulier celles qui ont toujours été sous-représentées et qui sont pourtant les plus touchées par les répercussions des changements climatiques sur la sécurité. La participation pleine, égale et concrète des femmes, et leur leadership, sont indispensables tandis que nous recherchons des solutions. De même, les jeunes doivent être inclus et mobilisés dans ces discussions et dans les processus décisionnels. Les changements climatiques ont des effets multiples et cumulatifs dans les contextes fragiles et les situations de conflit. Le Conseil de sécurité en a pris acte dans un certain nombre de résolutions, même s'il les envisage sous l'angle de la possibilité, mais nous devons agir.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie partage de tout cœur la préoccupation internationale commune que suscite la question des changements climatiques. D'après nos calculs, le climat en Russie se réchauffe deux fois et demie plus vite

que la moyenne mondiale. Dans le même temps, nous assistons à des phénomènes naturels de plus en plus destructeurs. La nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter aux manifestations négatives des changements climatiques nous apparaît donc clairement.

Nous saluons les appels répétés du Secrétaire général à mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour parvenir à des accords efficaces sur le dossier climatique. La récente réunion organisée par le Secrétaire général et le Premier Ministre britannique, à l'intention des membres du Groupe des Vingt et des pays les plus vulnérables, a été une fois de plus l'occasion de nous assurer que nous sommes sur la même longueur d'onde et d'avoir un échange de vues utile. Cela aura sans aucun doute une incidence positive sur les préparatifs de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui se tiendra à Glasgow. Nous jugeons importante également la mobilisation ciblée à laquelle procède M. Guterres auprès des États Membres sur cette question, tenant ainsi compte de leurs spécificités nationales.

Pour notre part, nous sommes attachés aux engagements internationaux dans le domaine climatique. Le Gouvernement de la Fédération de Russie prend des mesures cohérentes pour réduire l'empreinte carbone de l'économie nationale. Nous sommes en train de mettre la dernière main à la Stratégie de développement socioéconomique de la Fédération de Russie à faibles émissions à l'horizon 2050. Nous accordons aussi une attention particulière à la réduction des émissions de méthane. Nous sommes prêts à coopérer avec toutes les parties intéressées.

Nous sommes convaincus que, puisque les changements climatiques nous concernent tous, ils doivent devenir une sorte de programme fédérateur pour la communauté internationale. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions veiller à ce qu'ils soient abordés efficacement, dans l'intérêt des générations présentes et futures. C'est précisément le type de coopération que la CCNUCC et l'Accord de Paris sur les changements climatiques cherchent à encourager. Elle trouve son expression à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social, au forum politique de haut niveau pour le développement durable, à la Commission de consolidation de la paix et dans d'autres enceintes compétentes. Ce sont ces instances qui, selon la division du travail qui prévaut à l'ONU, sont chargées de la question des changements climatiques.

De plus en plus, nous constatons que nos collègues tentent d'inscrire les changements climatiques à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Cela a été mentionné

dans nombre des déclarations prononcées aujourd'hui. Cela a été mentionné dans de nombreuses déclarations aujourd'hui. Mais la question que nous devons nous poser est la suivante : en quoi cela serait-il efficace pour régler les problèmes qui se posent à nous ? Et dans quelle mesure le Conseil dispose-t-il des outils nécessaires pour y parvenir, sans faire double emploi avec les autres organes des Nations Unies et, surtout, sans compliquer leurs efforts ? En Russie, nous avons un proverbe qui illustre bien ce point : trop de cuisiniers gâtent la sauce.

Je vais être franc. Nous pensons que les tentatives persistantes et insistantes de faire inscrire à tout prix la thèse des changements climatiques comme menace à la paix et à la sécurité internationales à l'ordre du jour du Conseil de sécurité introduisent une dimension politique totalement inutile dans une discussion déjà complexe et sensible. Une telle approche risque également de simplifier artificiellement la façon dont nous abordons la situation, ce qui pourrait en retour aboutir à des solutions unilatérales et inefficaces du point de vue du renforcement de la stabilité dans le monde.

Peut-être qu'en voulant mobiliser le Conseil de sécurité, nos collègues ne cherchent simplement qu'à donner plus de visibilité au débat sur le climat. Toutefois, je pense qu'ils conviendront avec moi que l'importance ou la pertinence d'un thème ou d'une question ne devrait pas se mesurer à l'aune de son inscription ou non à l'ordre du jour du Conseil. C'est tout à fait le cas pour la question des changements climatiques. Du fait de ses spécificités, l'inscrire à l'ordre du jour du Conseil ne serait d'aucune utilité, et un tel scénario créerait au contraire de nombreux malentendus et doubles emplois.

En ce qui concerne les conséquences des changements climatiques, la Russie est prête à discuter de ce sujet uniquement dans le cadre de situations nationales ou régionales précises, en s'appuyant sur des données scientifiques vérifiées et en tenant compte de la complexité d'ensemble de chaque cas. Soit dit en passant, il y a bien plus de situations de ce type que de questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil. En outre, n'oublions pas que le climat n'est qu'un des nombreux facteurs qui aggravent les conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent les populations de certains pays.

Je tiens à insister sur le fait que nous jugeons contre-productif d'inclure une dimension climatique dans les mandats des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. L'évaluation des risques liés au climat, l'analyse pertinente et la définition des réponses à apporter doivent se faire dans

les instances spécialisées. Les soldats de la paix ne disposent pas de l'expertise requise ni des outils nécessaires pour proposer des solutions viables aux changements climatiques. Dans la mesure où les connaissances scientifiques liées au climat nécessitent une formation fondamentale, prodiguer une formation même poussée aux professionnels de la paix et de la sécurité ne saurait suffire. De plus, élargir encore le mandat des Casques bleus pourrait entraîner des coûts administratifs et financiers supplémentaires et nuire à l'efficacité des tâches principales qui sont celles des Casques bleus.

En guise de conclusion, je souhaite rappeler que le Conseil de sécurité est un instrument extrêmement important mais pas universel dans l'arsenal à la disposition des Nations Unies, et que l'utiliser à mauvais escient pourrait produire l'effet inverse à celui que nous recherchons dans notre lutte contre les changements climatiques. Il convient de ne pas l'oublier et de ne pas disperser nos efforts dans ce domaine vital au profit d'objectifs politiques.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine souhaite la bienvenue au Conseil au Premier Ministre irlandais, qui préside la séance d'aujourd'hui. Nous remercions le Secrétaire général Guterres et M^{me} Elman de leurs exposés.

La Chine félicite vivement l'ONU et le Secrétaire général pour leur rôle de direction et de coordination du processus multilatéral sur le climat.

Le récent rapport publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, intitulé *Changement climatique 2021 : les éléments scientifiques*, nous avertit que les changements climatiques sont devenus une véritable menace pour la survie et le développement de l'humanité. La communauté internationale doit donc prendre ses responsabilités et agir et travailler de concert pour s'attaquer à ce défi.

La Chine appuie la prochaine vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin qu'elle puisse aboutir à un résultat fructueux et promouvoir la mise en œuvre intégrale, effective et durable de l'Accord de Paris.

La relation entre le climat et la sécurité est très complexe. Le Conseil de sécurité, sur la base du mandat conféré par la Charte des Nations Unies et de son ordre du jour, doit trouver le bon équilibre s'agissant de la manière dont il s'engage et s'implique dans le débat et le traitement des questions liées au climat et à la sécurité. À cet égard, je voudrais formuler les commentaires suivants.

Premièrement, nous devons impérativement préserver le principal canal de coopération internationale en matière de changements climatiques. Les changements climatiques sont un défi commun qui se pose à toute l'humanité et qui appelle une réponse mondiale. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris constituent la plateforme qui fait le plus autorité à cet égard. Les principes de responsabilité commune mais différenciée, de capacité respective et d'équité sont les pierres angulaires de la gouvernance mondiale en ce qui concerne le climat. Nous devons veiller à ce que la Convention-cadre et l'Accord de Paris restent les principaux canaux de travail dans ce domaine, et nous devons respecter le droit de tous les pays à s'exprimer sur un pied d'égalité sur les questions relatives aux changements climatiques. Il serait malvenu qu'un organe comme le Conseil de sécurité se substitue à la prise de décision collective par la communauté internationale.

Deuxièmement, il est indispensable que les pays développés s'acquittent avec sérieux de leurs obligations et engagements internationaux. Les pays développés portent une responsabilité historique dans les changements climatiques. Lorsque nous débattons de la question des changements climatiques et de la sécurité, quelle que soit l'instance ou l'angle d'approche, nous ne devons pas oublier cette vérité fondamentale. Les pays développés ne peuvent pas toujours s'en remettre aux autres pour assumer leurs responsabilités. Ils doivent prendre des mesures concrètes permettant une réduction substantielle des émissions et de parvenir rapidement à zéro émission nette voire à un bilan carbone négatif, tout en tenant leurs engagements en matière de financement de l'action climatique, en comblant autant que faire se peut le déficit de financement enregistré avant 2020 par rapport aux 100 milliards de dollars annuels qui avaient été promis, en proposant un calendrier et une feuille de route clairs pour la période 2021 à 2025, et en définissant un nouvel objectif collectif de financement pour l'après-2025.

À cet égard, nous avons entendu les appels lancés par de nombreux pays. Nous avons également entendu le Secrétaire général. Nous espérons que les pays développés répondront positivement à ces appels, ce qui est indispensable pour atteindre au plus vite l'objectif de zéro émission nette. La communauté internationale ne doit pas se contenter de plaider en ce sens, elle doit aussi mettre en place un mécanisme de surveillance pour garantir avec certitude que les pays développés respecteront leurs engagements.

Troisièmement, le défi des changements climatiques doit absolument être abordé dans le cadre du développement durable. Les changements climatiques sont le produit des modèles de développement non durables suivis par l'humanité. La seule façon d'en sortir, une fois pour toutes, réside dans une approche intégrée du développement durable. Pour améliorer la résilience aux changements climatiques, les pays doivent intégrer l'action contre les changements climatiques dans leurs programmes de développement nationaux, en l'harmonisant aux efforts pour éliminer la pauvreté, promouvoir l'emploi, la sécurité et le déploiement des énergies propres.

Compte tenu de l'insuffisance des capacités en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les pays en conflit, le Conseil de sécurité pourrait s'attacher en priorité à réduire les risques liés aux changements climatiques dans les situations inscrites à son ordre du jour, à mobiliser un apport plus important de ressources de la part de la communauté internationale, en fonction de la situation sur le terrain, et à soutenir les organismes spécialisés des Nations Unies pour aider les pays en conflit à mieux faire face au problème.

Il convient de souligner que les pays inscrits à l'ordre du jour du Conseil n'ont pas tous été plongés dans la guerre et le chaos à cause des changements climatiques. Le Conseil lui non plus ne dispose des connaissances spécialisées, du mécanisme ou des outils nécessaires pour lutter contre les changements climatiques. Nous devons donc éviter de considérer la question climatique comme une solution globale qui permettra de régler de tous les problèmes. Nous devons nous abstenir de l'inclure dans les mandats des opérations de maintien de la paix afin de ne pas compromettre la capacité du Conseil de sécurité à s'acquitter efficacement de son mandat et de ne pas faire double emploi.

En tant que plus grand pays en développement du monde, la Chine a toujours contribué à la gouvernance climatique mondiale, joué un rôle de premier plan dans l'édification d'une civilisation écologique mondiale et respecté l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Dans son allocution prononcée dans le cadre du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session le 21 septembre (voir A/76/PV.3), le Président chinois, Xi Jinping, a annoncé que la Chine

renforcerait son appui à d'autres pays en développement pour les aider à développer des énergies vertes et à faible intensité de carbone et qu'elle ne construirait pas de nouvelles centrales électriques à charbon à l'étranger. C'est un autre aspect important de l'initiative annoncée par le Président Xi en vue de lutter contre les changements climatiques planétaires. Il a également annoncé l'année dernière que la Chine ferait en sorte que ses émissions de dioxyde de carbone atteignent leur pic en 2030 et s'efforcerait d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060. Cela représente une autre de nos contributions actives en vue de promouvoir un relèvement mondial vert et d'atteindre les objectifs mondiaux dans le domaine de l'action climatique. Cela illustre également la détermination inébranlable de la Chine et les mesures pratiques qu'elle met en place afin de bâtir une communauté de vie pour l'humanité et la nature.

La Chine a fait part de son appui à la lutte mondiale contre les changements climatiques, et elle maintient cet appui. Elle est un partenaire fiable, et elle prend des mesures concrètes à cet égard.

La quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique se tiendra le mois prochain à Kunming, dans la province du Yunnan, en Chine. À l'occasion de cette quinzième session de la Conférence, la Chine est disposée à collaborer avec les pays du monde entier pour apporter de nouvelles contributions à la gouvernance environnementale mondiale et pour qu'ensemble nous fassions de la planète que nous habitons, une planète propre et magnifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

Avant de conclure, je tiens à remercier une fois de plus tous les participants qui se sont joints à nous aujourd'hui. Je remercie en particulier le Secrétaire général Guterres d'être resté avec nous tout au long de la séance. Nous le remercions de son engagement et de son intérêt.

Je remercie également les États Membres et les groupes régionaux qui ont déjà fourni des déclarations écrites sur le sujet du présent débat. Les déclarations reçues d'ici la fin de la journée seront consignées dans un document récapitulatif où figureront les déclarations envoyées pour la présente séance. Nous espérons en recevoir d'autres.

La séance est levée à 10 h 5.